



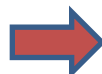
www.retourdimage.eu

L'accessibilité pour les contenus audiovisuels : cinéma, télévision, internet

Diane Maroger - présidente fondatrice de Retour d'image



- Programme, depuis 2003 des **films adaptés aux publics déficients sensoriels** dans le cadre de **festivals et de séances de cinéma *inclusives***
- Réunit différents **professionnels du film en situation de handicap ou non**, des **auteurs** et des **formateurs d'audiodescription**.
- Depuis 2012, Retour d'image est **Centre de ressources cinéma et handicap**.
- Avec le soutien du CNC, Retour d'image sensibilise à l'accessibilité à travers des **ateliers de pratique** et des **colloques**.

 <http://festivalunautre REGARD.com/colloque-sur-laccessibilite/>

Accessibilité sensorielle des contenus audiovisuels



✓ **Pour les publics sourds et malentendants lecteurs**

➔ **Sur les 4 écrans**

Le sous-titrage VFST (VSM) supplée aux **informations importante pour la compréhension et l'appréciation de l'œuvre** que la bande image ne restitue pas. Il est placé et coloré de manière à désigner :

- les dialogues et la source de ceux-ci (In, off, enregistrement...)
- les bruits et la source de ceux-ci
- la musique

Ses normes de durée et de nombre de caractères par sous-titre sont différentes de celles du **sous-titrage ordinaire** des films en VOST, qui ne restitue que les dialogues.

Sur le web le sous-titrage non placé peut être utilisé pour les conférences.

Accessibilité sensorielle des contenus audiovisuels



✓ Pour les publics sourds et malentendants lecteurs

Le sous-titrage VFST obéit à la télévision à une charte

6 – Temps de lecture approprié : 12 caractères pour une seconde, 20 caractères pour deux secondes, 36 caractères pour trois secondes, 60 caractères pour quatre secondes.³

Les laboratoires seront incités à respecter ces critères avec une tolérance de 20 %.

· Respect du code couleurs défini pour le sous-titrage :

- Blanc : locuteur visible à l'écran (même partiellement) ;
- **Jaune** : locuteur non visible à l'écran (hors champ) ;
- **Rouge** : indications sonores ;
- **Magenta** : indications musicales et paroles des chansons ;
- **Cyan** : pensées d'un personnage ou d'un narrateur dans une fiction, commentaires en voix hors champ dans les reportages ou les documentaires ;
- **Vert** : pour indiquer l'emploi d'une langue étrangère⁴.
- Particularité : les émissions (hors documentaires) intégralement doublées⁵ en français doivent être sous-titrées selon le code couleur approprié.

Accessibilité sensorielle des contenus audiovisuels

✓ Pour les publics malentendants



➔ Au cinéma

La boucle magnétique permet aux spectateurs appareillés, dont l'appareil est muni de la fonction « T », d'accéder à un son amplifié.

L'amplification permet spectateurs munis d'un casque d'accéder à une piste son « nettoyée » dont les dialogues sont amplifiés (*en développement*)

✓ Pour les publics sourds non lecteurs



➔ Sur les 4 écrans

La traduction en Langue des Signes Française dans un **médailon** incrusté dans l'image, ou dans une **fenêtre** activable à coté de l'image, permet aux spectateurs sourds parlant cette langue, et notamment aux non lecteurs d'accéder aux propos oraux du contenu audiovisuel.

Accessibilité sensorielle des contenus audiovisuels

✓ **Pour les publics aveugles et malvoyants**



L'**audiodescription** permet d'adapter des oeuvres cinématographiques ou télévisuelles afin de les rendre accessibles un public aveugle ou malvoyant.

Cela consiste à **recréer par un texte les éléments visuels qui sont, sur le plan narratif et esthétique, importants dans un film.**

Ce texte, interprété en **voix off**, s'intercale précisément **entre les dialogues et les éléments sonores déterminants du film**, car ceux-ci sont signifiants pour une personne aveugle ou malvoyante.

Qu'est-ce-que l'audiodescription ?

Il s'agit de la description succincte des **éléments visuels indispensables à la compréhension et l'appréciation d'un film, que la bande son ne restitue pas.**

Cette description est dite en **voix off**, et s'insère dans les silences (ou zones vierges) de la bande son, de manière à ne jamais empiéter sur les dialogues ou les sons signifiants.

Elle est l'oeuvre d'un auteur.

Une audiodescription bien faite, permet au spectateur non voyant ou malvoyant de se faire sa propre idée du film.

Elle peut contenir en plus des actions et changements de décor, des éléments de mise en scène formulés non en termes techniques, mais de manière à transmettre les émotions voulues par le cinéaste.

Objectif de l'audiodescription

L'objectif de la version audiodécrite d'un film est de transmettre ce film dans sa sensibilité, son plaisir et sa compréhension, à un spectateur non voyant ou malvoyant.

Marie DIAGNE – Auteure, audiodescriptrice.
Formatrice.

Extrait

Au revoir les enfants, de Louis Malle

audiodécrit par Hélène Bleskine avec la collaboration de Claire Bartoli.

Le sous-titrage malentendants de l'extrait audiodécrit a été réalisé par Retour d'image

Comment s'écoute l'audiodescription ?

➡ **Au cinéma :**

Le son de l'audiodescription *voix seule*, non mixé au son du film, s'écoute dans des **casques** remis aux spectateurs qui le demandent. Il est inséré dans la copie numérique (DCP) en Piste 7 ou 8.

➡ **A la télévision, en DVD ou en VàD :**

La voix off de l'audiodescription est mixée au son du film.

L'audiodescription est accessible sur un canal dédié.

Il faut utiliser la télécommande pour accéder à ce canal.

En DVD ou VàD prévoir un menu accessible est préférable.

➡ **Sur le web :**

L'audiodescription est mixée au son de l'œuvre audiovisuelle.

Il faut prévoir un lien explicite, accessible aux outils de vocalisation, permettant l'accès direct de l'internaute non voyant à ce fichier son.

Contexte sociétal

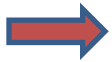
- **L'audiodescription à la télévision**, des programmes sur France 2, France 3, TF1, M6, devient **quotidienne**. Elle est présente aussi sur Arte, Canal+, Orange ciné-tv...
- **Une aide sélective du CNC à l'adaptation des films pour le cinéma**, destinée aux producteurs, sera effective en janvier 2014.
- Jusqu'à **180 nouveaux films** par an pourraient être audiodécrits avec cette aide.



Cette augmentation quantitative devrait s'accompagner d'une **exigence de qualité pour l'utilisateur**.

Or baisse des prix = baisse de qualité

Problématiques



Au cinéma :

Peu de salles de cinéma sont encore équipées de casques permettant la diffusion d'audiodescription

> L'obligation des ERP à rendre accessible leur offre à tous les spectateurs quelque soit leur handicap, au 1er janvier 2013 va-t-elle modifier ce contexte ?

Toutes les copies numériques d'un même film ne contiennent pas le fichier audiodescription et le fichier sous-titrage VFST car d'autres contenus sont valorisés: Version anglaise, 3D etc...

Problématiques



Au cinéma :

La diffusion de films sous-titrés en VFST à tous les spectateurs présents dans la salle, ne nécessite aucun équipement, mais pose des problèmes d'horaires et de choix de séance :

> Les solutions actuelles pour un sous-titrage individualisé ne font pas l'unanimité des publics concernés...

Sources

<http://www.csa.fr>

Charte relative au sous-titrage

www.cinest.fr

<http://www.cnc.fr/web/fr/soutien-audiodescription-et-soustitrage>

www.retourimage.eu

http://www.fnct.org/updir/1/etude_olivier_hillaire_accessibilite_def.pdf